

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Mairie de Bembéréké**

Objet : Travaux de construction d'un parc à vaccination dans le village de Péségou (BEROUBOUAY), d'aménagement de l'Espace d'Echange Commercial et Culturel de Kossou (Phase 1) et de construction d'un module de trois classes à l'EPP Guera N'Kali (BOUANRI)

Référence SIGMAP : T_DST_113070

Avis n° **025** /MC-BKE/DST/PRMP/SP-PRMP du **25**./**11**..../2025



Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la quatrième version du plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bembéréké publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 06 novembre 2025.

2. La Mairie de Bembéréké a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2025, des fonds de FADeC et du Budget Autonome, afin de financer le développement sociocommunautaire, la promotion de l'attractivité territoriale et écotouristique, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction d'un parc à vaccination dans le village de Péségou (BEROUBOUAY), d'aménagement de l'Espace d'Echange Commercial et Culturel de Kossou (Phase 1) et de construction d'un module de trois classes à l'EPP Guera N'Kali (BOUANRI).

3. La Mairie de Bembéréké sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises d'une part pour la construction d'un parc à vaccination composé d'un parc d'attente d'un parc de contention d'un parc de rassemblement, de marchepieds, de deux quais d'embarquement, d'un hangar, d'une latrine avec une clôture métallique ; d'autre part pour la clôture du centre commercial, la réalisation du portique principal d'entrée, la construction de 4 kiosques, d'un podium, de l'aire des jeux et l'étanchéité de la dalle des neuf boutiques existantes ; et enfin pour la construction d'un module de trois salles de classes simple avec une maçonnerie en agglos et une couverture en feuilles de tôle ondulées galvanisées d'épaisseur 0,17mm.

Ces travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

- ❖ **Lot 1** Construction d'un parc à vaccination dans le village de Péségou dans l'arrondissement de Béroubouay.
- ❖ **Lot 2** Aménagement de l'Espace d'Echange Commercial et Culturel de Kossou (Phase 1).
- ❖ **Lot 3** Construction d'un module de trois classes au profit de 75 écoliers de l'EPP Guera N'Kali dans l'arrondissement de Bouanri.

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

L'évaluation et l'attribution seront effectuées par lot. Un soumissionnaire peut soumissionner pour les trois (03) lots mais ne peut être attributaire que d'un (01) seul lot.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée justifié par son registre de commerce et/ou les statuts (lots 1, 2 et 3) ;
- Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, groupement d'entreprises ou sous-traitant ou cotraitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024) au moins deux (02) marchés similaires (construction de parc à vaccination ou de bâtiments) chacun d'un montant minimum de quarante-deux millions (42 000 000) Francs CFA (lot 1), (construction de bâtiment ou clôtures) chacun d'un montant de quarante-six millions (46 000 000) Francs CFA (lot 2), (construction de bâtiment ou clôtures) chacun d'un montant de vingt millions (20 000 000) Francs CFA (lot 3) justifié par les copies légalisées des attestations de bonnes fins d'exécutions assorties des contrats (pages de gardes, pages de signatures et pages portant les montants en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réceptions définitives, signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administrations publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).
- disposer de matériel nécessaire tel qu'indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) au moins égal à quarante-trois millions (43 000 000) Francs CFA pour le lot 1, quarante-sept millions (47 000 000) Francs CFA pour le lot 2 et de vingt-et un millions (21 000 000) Francs CFA pour le lot 3 pour les marchés de travaux, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI.
- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (16 949 152) FCFA pour le lot 1, de dix-huit millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq (18 543 485) FCFA pour le lot 2 et de dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) FCFA pour le lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé ou ayant un correspondant au Bénin.

NB : Les critères de capacité financières sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée justifié par son registre de commerce et/ou les statuts (lots 1, 2 et 3) ;
- Disposer de personnel clé et d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).
- Disposer de matériel nécessaire tel qu'indiqué à la Sous-section C « Critères d'évaluation et de qualification » (lots 1, 2 et 3).

Capacité financière :

BON A LANCER

- Les entreprises devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers certifiés de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECA et portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en originale ou en copies légalisées.
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-deux (16 949 152) FCFA pour le lot 1, de dix-huit millions cinq cent quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq (18 543 485) FCFA pour le lot 2 et de dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (10 169 492) FCFA pour le lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé ou ayant un correspondant au Bénin.
- Disposer d'une assurance de risques professionnels responsabilité civile chef d'entreprise en original portant l'objet du marché et couvrant la durée d'exécution de chaque lot d'un montant d'au moins égal à quarante-huit millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (48 728 813) Francs CFA pour le lot 1, cinquante-trois mille trois cent douze mille cinq cent vingt (53 312 520) Francs CFA pour le lot 2 et vingt-trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente (23 389 830) Francs CFA pour le lot 3, délivrée par une compagnie d'assurance.

NB: Les critères de capacité financières sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de cinq (05) mois pour le lot 1, cinq (05) mois pour le lot 2 et de quatre (04) mois pour le lot 3.

Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : prmp.bembereke@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics (SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes heures locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 1^{er} / 12 / 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, Tél : 0141293126, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 h 30 mn et de 14 h 00 mn à 17 h 30 mn heures locales . Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bembéréké sis au Bloc Administratif de la Mairie de Bembéréké en face du bureau de l'Etat Civil, Tél : 0141293126, au plus tard le 23... / 12 / 2025 à 10 heures précises, heure locale (GMT + 1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de Bembéréké, le ... 23..... / 12..... / 2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre-cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (423 729) Francs CFA pour le lot 1, de quatre-cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-sept (463 587) Francs CFA pour le lot 2 et de deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (203 390) Francs CFA pour le lot 3. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres (justifier le statut de micros, petites et moyennes entreprises).

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet

Fait à Bembéréké, le 25.../11.../2025.

La Personne Responsable des Marchés Publics




Aymare T. S. HOUNAHO

BON A LANCER